

# Association de bienfaiteurs

**Santé.** Un nouvel hôpital verra le jour en 2012 ; une clinique moderne devrait suivre. Chaque fois, une fusion à l'origine du projet.

**E**n matière de santé, Annemasse fait peau neuve. La ville va se doter d'infrastructures aussi innovantes que performantes. Premier projet : la construction de l'hôpital Annemasse-Bonneville. Après plusieurs années d'hésitation, il verra le jour à Findrol, dans la commune de Contamine-sur-Arve, située à 11 kilomètres d'Annemasse. Cet équipement moderne regroupera sur un seul site les hôpitaux d'Ambilly et de Bonneville, aujourd'hui vieillissants. D'une superficie de 30 000 mètres carrés, le projet, estimé à 128 millions d'euros et qui devrait sortir de terre en 2012, s'annonce colossal : 428 lits et places seront proposés aux patients, dont 400 lits d'hospitalisation complète (comprenant 32 lits de soins critiques et 10 lits d'hospitalisation de très courte durée), 28 places d'hôpital de jour, 16 postes de dialyse et un service d'urgences prévu pour accueillir 40 000 passages par an. Cerise sur le gâteau : « Pour améliorer les conditions de séjour des patients, 80 % des chambres seront individuelles », assure Bruno Vincent, le directeur du futur hôpital. Organisées en cinq pôles, les hospitalisations gagneront en performance : deux pôles de médecine, un pôle de chirurgie et un pôle femme-enfant regroupant les activités de gynéco-

obstétrique et de pédiatrie-néonatalogie. « Toutes les infrastructures nécessaires à l'imagerie médicale seront regroupées dans un pôle diagnostic doté d'équipements performants (IRM, scanner...) », annonce le directeur. Un bloc opératoire de 8 salles pourra prendre en charge 8 000 interventions par an et un bloc obstétrical de 5 salles de travail permettra jusqu'à 2 000 accouchements. L'ambition de ce centre de santé ? Accroître les partenariats avec les hôpitaux environnants. « Nos cardiologues travaillent déjà avec le CHR d'Annecy, et nous coopérons avec le CHU de Genève pour la prise en charge d'urgences lourdes comme la traumatologie et la réanimation. »

**Sept pôles d'excellence.** Autre infrastructure d'envergure : le futur hôpital privé Savoie Nord qui devrait être créé à l'issue du regroupement de la polyclinique de Savoie à Annemasse et de la clinique Lamartine à Thonon-les-Bains. Fort d'une capacité d'accueil de 275 lits et places – ainsi que d'un plateau technique dernière génération, composé de 15 salles d'opération et d'un bloc obstétrical de 7 salles, dont l'une sera réservée aux césariennes –, il pourra satisfaire les besoins de milliers d'habitants de Haute-Savoie, souvent obligés de se rendre à Annecy, Grenoble et

Lyon pour des soins spécifiques. Il faut dire que la clinique sera bien étoffée avec 7 pôles d'excellence, dont les pathologies cardio-vasculaires, la cancérologie, l'ophtalmologie et des spécialités telles que la neurochirurgie et la pneumologie.

« Nous serons certes compétitifs avec la clinique dans le domaine de la chirurgie, reconnaît Bruno Vincent. Mais nous essaierons d'établir une concurrence intelligente. En radiologie, par exemple, des partenariats public-privé seront tentés. » Selon le maire, « un pôle de santé complémentaire est indispensable à Annemasse. Il devra s'inscrire dans un réseau performant avec tous les autres établissements hospitaliers de la région ». Autant dire que la création de ces deux équipements sonne comme une urgence. Celle de répondre aux besoins d'une région qui connaît une croissance et un vieillissement de sa population supérieurs à la moyenne nationale. « Le compromis de vente a été signé en mars avec la Générale de santé pour l'acquisition du terrain du Brouaz, où l'hôpital s'implantera », assure le maire.

Certains doutent toutefois de la viabilité du projet. « L'acte de l'acquisition des terrains est soumis à une condition suspensive qui dépend de l'obtention d'un financement par la Générale de santé », détaille Louis Mermet, opposant divers droite. « En d'autres termes, si elle n'obtient pas ce financement, elle peut à tout moment renoncer à l'acquisition. » « On ignore tout de l'avancement du dossier », s'exclame François Vigny, conseiller d'opposition UMP. « On se demande si la Générale de santé aura les reins suffisamment solides. » Il n'empêche. Le maire persiste et signe : « La clinique verra le jour ! » promet-il. Les travaux devraient s'élever à 75 millions d'euros. Ils pourraient débiter l'année prochaine pour une ouverture prévue en 2012. Affaire à suivre ■ **AUDREY LEVY**